

Collectif des Parents Parisiens
pour la Suppression des Districts à Paris
suppression.districts.paris@gmail.com

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : Affelnet – Rentrée 2018/19

Paris, le 29 janvier 2018

Monsieur le Ministre,

Votre action depuis quelques mois a permis d'avancer avec succès dans de nombreux domaines. Nous sommes un Collectif de parents qui œuvre depuis quatre ans à l'évolution du système d'affectation des collégiens au lycée à Paris ; notre démarche vise à privilégier la transparence, la liberté de choix et l'engagement. En effet, le système actuel n'est pas satisfaisant en dépit des « ajustements » régulièrement effectués. Ceux introduits à la rentrée 2017/18 ont amélioré un peu la mixité sociale, notamment dans le district Est. Cependant la mixité sociale à l'échelle de Paris n'existe pas et les déséquilibres sociaux ainsi que scolaires entre districts et entre lycées restent marqués. Par ailleurs, le système manque de transparence, ce qui génère de fortes tensions. C'est pourquoi, nous nous adressons à vous afin d'obtenir des améliorations plus significatives.

L'Affelnet parisien est opaque. Les enfants et leurs parents ne connaissent pas les exigences nécessaires pour être admis dans le lycée souhaité. Ils ignorent aussi les points obtenus après traitement informatique des données les concernant. Ainsi, il est difficile d'expliquer aux élèves dont les espérances ne se matérialisent pas les raisons de ce qu'ils perçoivent comme un échec. La notation en compétences introduit de l'arbitraire, les collèges n'ayant pas tous les mêmes critères. L'affectation basée sur des points, avec de forts effets de seuil, induit un sentiment d'injustice pour les élèves. Il a aussi pour conséquence une pression constante énorme pour des élèves aussi jeunes. Enfin, il accroît la hiérarchie entre les établissements mettant à mal la mixité scolaire.

Le découpage de la ville en quatre « districts » aboutit à regrouper les populations les plus fragiles dans un nombre restreint de lycées situés dans le district Est (voir documents joints). En effet, selon les données du Rectorat, les proportions de boursiers dans les districts étaient les suivantes à la rentrée 2017 : 10,8% à l'Ouest, 15,8 % au Sud, 18,4 % au Nord et 26,3 % à l'Est. Outre une faible mixité sociale à l'échelle de Paris et de chaque district, l'Affelnet parisien actuel accentue la discrimination socio-spatiale. En effet, seul un quart des élèves n'obtient pas son premier vœu dans le district Ouest alors qu'ils sont plus de la moitié dans le district Est.

L'Affelnet de Paris met aussi en échec les ambitions d'entraide car il divise les élèves en groupes séparés par des enjeux qui diffèrent fortement. En effet, l'Affelnet parisien accorde aux boursiers un bonus particulièrement confortable permettant à une grande majorité d'entre eux de choisir leur lycée. Les élèves non boursiers en revanche sont soumis à une obligation de résultat prodigieuse. Cela entraîne un clivage entre les élèves qui entrave la solidarité.

En outre, les temps de transport sont longs pour de trop nombreux élèves du district Est qui est le plus vaste (neuf arrondissements contre deux à l'Ouest). La carte des transports leur permettrait de se rendre très rapidement dans des lycées rendus inaccessibles par la barrière administrative dessinée par Affelnet. Cela génère fatigue et retards. De plus, les trajets trop longs découragent les parents qui souhaiteraient s'impliquer dans la vie du lycée. Cet engagement est aussi essoufflé par la dispersion des enfants, la réunion des fratéries n'étant pas prise en compte par Affelnet à Paris.

Ainsi, le système génère arbitraire, tensions et déceptions pour des élèves de 14 ans qui travaillent dur, il n'atteint pas son but de mixité sociale, de mixité scolaire et renforce une hiérarchie entre les lycées. Il échoue à créer les conditions de l'entraide dans le travail au collège. Il impose de longs trajets à de nombreux lycéens et contribue au désengagement des parents.

C'est pourquoi, espérant que vous partagerez nos préoccupations, nous sollicitons votre soutien pour que soient adoptées des mesures susceptibles d'améliorer les conditions d'études des élèves parisiens.

- la transparence du système,
- la suppression des districts à Paris pour une meilleure mixité sociale
- moins d'arbitraire dans l'affectation,
- des bonus pour les fratries et les Cités Scolaires.

D'autres mesures encourageant une répartition équilibrée des élèves de différents niveaux scolaires par établissement mériteraient également d'être considérées.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Collectif des Parents d'élèves parisiens
pour la suppression des districts à Paris

Membres du Collectif des Parents d'élèves parisiens pour la suppression des districts à Paris :

- Parents indépendants, parents membres d'associations de parents, affiliées ou non.
- Associations indépendantes : Association Parents Citoyens (APC, 4^e), Association Parisienne des Parents d'élèves pour Vos enfants (APPV, 4^e)
- Associations affiliées aux Fédérations :
 - APE-PEEP - Hélène Boucher (20^e), Milhaud, Manin, Goubet, Brassens (19^e), Georges Courteline (12^e),
 - FCPE - Hélène Boucher (20^e), Georges Courteline (12^e), Louise Michel (10^e),
 - FCPE 10^eème arrondissement

Contacts

Sigolène Lapostolet

17 rue de la Plaine, 75020 – Paris

06 28 34 08 50

sblapostolet@free.fr

Nathalie Dujardin

nathalie.dujardin@gmail.com

Agnès Maître

agnesmaitre@orange.fr

Copies :

Rectorat de Paris :

Madame Catherine Mercier-Benhamou, Directrice académique des services de l'Éducation nationale chargée des lycées et de la liaison avec l'Enseignement supérieur

Mairie de Paris :

Madame Anne Hidalgo, maire de Paris

Monsieur Patrick Bloche, adjoint à l'éducation, à la petite enfance et aux familles

Madame Hélène Bidard, adjointe aux luttes contre les discriminations et droits humains

P.J :

Données communiquées par le Rectorat de Paris sur l'affectation des collégiens au lycée
Infographie établie par le Collectif.